



# TRÉPAIL info

Bulletin  
d'informations  
municipales

N° 96 - Juillet 2024

## Sommaire

Page 2 – Infos municipales

Page 9 – Commission Fêtes, Loisirs  
et Évènements

Page 10 – Cela s'est passé à Trépail

Page 14 – Il va s'en passer des  
choses

Page 16 – Bibliothèque

Page 17 – Confrérie St Vincent

Page 18 – AS Trépail

Page 19 – Club des Galipes

Page 20 – ASA de Trépail

Page 21 – La rubrique à Pascale

Page 22 – Avec le PNR...

Page 24 – Pense-bête

## Le Mot du Maire

Quel magnifique printemps, cela ne nous change guère depuis le début d'année. Souhaitant que le beau temps veuille bien faire son apparition pour les vacances et le bien-être de tous.

En ce début d'année, quelques travaux ont été réalisés par le Grand Reims (CUGR) sur la commune, il s'agit de la réfection d'une partie des caniveaux de la rue de Louvois et de l'Égalité, en lieu et place des sections en pavé.

Le prévisionnel travaux, réalisé par la CUGR pour les années à venir, est le suivant : en 2025 effacement des réseaux aériens, avec la réfection des trottoirs et de la bande de roulement de la rue Saint Martin et 2026 devrait voir l'effacement du réseau aérien de la rue Saint Vincent.

Concernant la future station d'épuration, le début de construction est prévu après les vendanges. Elle devrait être opérationnelle début 2025 si tout va bien, avec une remise en état du chemin du Jardinot, afin de le rendre carrossable pour les équipes en charge de l'entretien.

Le dossier de la micro-crèche avance. C'est beaucoup plus long que prévu. Notre espoir est son ouverture courant 2025, après acceptation du dossier par les services administratifs compétents et les quelques travaux qui seront à réaliser dans la salle pour sa mise aux normes.

Après un peu plus de 6 ans de procédure concernant la maison du 7 ruelle Jean Lefèvre, le juge des expropriations du tribunal de Châlons-en-Champagne vient de rendre son jugement et de valider la demande et de rendre exécutoire l'expropriation au profit de la commune. Sa démolition interviendra à l'issue des vendanges.

Le Grand Reims vient de revoir l'ensemble de son service mobilité. Sur le dernier magazine de la CUGR, vous y avez toutes les explications. En ce qui nous concerne, c'est le service à la demande. Sur un simple appel téléphonique, un véhicule peut venir vous chercher ici à Trépail et vous emmener à Reims aller-retour pour le prix d'un ticket de bus.

Les vacances étant là, je vous les souhaite reposantes et surtout ensoleillées.

Denis BOUVILLE



# INFOS MUNICIPALES

## BUDGET COMMUNE 2024

Le budget 2024 a été voté le jeudi 11 avril 2024 par le Conseil Municipal. Il a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants.
- mobiliser les subventions auprès de l'État, de la Région et du Conseil Départemental chaque fois que possible.
- continuer à investir pour l'amélioration du cadre de vie et la sécurité des habitants.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) qui inclut le versement des salaires des agents de la commune. De l'autre, la section d'investissement qui est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

**La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 948.298 €.**

### A) Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre 013 : Atténuations de charge.

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine.

Chapitre 73 : Impôts et taxes, ce chapitre regroupe les recettes fiscales que perçoit la collectivité au titre des impôts directs (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties), diverses taxes prévues par le législateur ainsi que des reversements de fiscalité provenant de la Communauté Urbaine du Grand Reims (dotation de solidarité communautaire).

Chapitre 74 : Dotations et participations, ce

chapitre inclut les dotations de l'État, les allocations compensatrices de fiscalité et les diverses participations. La dotation globale de fonctionnement est prévue à **14.211 €.**

### Rappel sur les taux des impôts locaux :

| Taux                   | Communaux | Inter-communaux |
|------------------------|-----------|-----------------|
| <b>Année 2022</b>      |           |                 |
| Taxe foncière bâti     | 19,97 %   | 1,45 %          |
| Taxe foncière non bâti | 15,05 %   | 8,08 %          |
| CFE                    |           | 24,80 %         |
| <b>Année 2023</b>      |           |                 |
| Taxe foncière bâti     | 19,97 %   | 1,45 %          |
| Taxe foncière non bâti | 15,05 %   | 8,08 %          |
| CFE                    |           | 24,80 %         |
| <b>Année 2024</b>      |           |                 |
| Taxe foncière bâti     | 19,97 %   | 1,45 %          |
| Taxe foncière non bâti | 15,05 %   | 8,08 %          |
| Taxe habitation *      |           | 25,38 %         |

\*La taxe d'habitation ne concerne que les résidences secondaires.

*Cette année encore, nous sommes avec les taux communaux et intercommunaux en neutralité fiscale.*

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante. Ce chapitre intègre les loyers perçus par la commune de Trépaill.

Chapitre 76 : Produits financiers.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels.

Chapitre 78 : Reprise sur provisions.

### B) Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :

# INFOS MUNICIPALES

**Chapitre 011** : Charges à caractère général, ce chapitre retrace les crédits alloués au fonctionnement courant de la commune (prestations de services, fournitures d'entretien, entretien des bâtiments, des chemins, de la voirie, carburant...).

**Chapitre 012** : Charges de personnel. Ce chapitre représente le principal poste de charges de fonctionnement.

**Chapitre 65** : Autres charges de gestion courante, ce chapitre intègre notamment les indemnités des élus, ainsi que les subventions versées aux diverses associations.

|     | Dépenses de fonctionnement                | 2024           |
|-----|-------------------------------------------|----------------|
| 011 | Charges à caractère général               | 457 067        |
| 012 | Charges de personnel                      | 123 200        |
| 014 | Atténuation de produit (FPIC)             | 105 000        |
| 65  | Autres charges de gestion courante        | 48 300         |
| 66  | Charges financières                       | 1 000          |
| 67  | Charges exceptionnelles                   | 5 000          |
| 68  | Dotations aux provisions semi-budgétaires | 6 500          |
|     | <b>TOTAL</b>                              | <b>746 067</b> |
| 023 | Virement à l'investissement               | 202 211        |
|     |                                           | <b>948 278</b> |
|     | Recettes de fonctionnement                | 2024           |
| 013 | Atténuation de charges                    | 13 000         |
| 70  | Produits des services                     | 77 532         |
| 73  | Impôts et taxes                           | 335 091        |
| 74  | Dotations et participations               | 44 851         |
| 75  | Autres produits de gestion courante       | 12 500         |
| 76  | Produits financiers                       | 375            |
| 77  | Produits exceptionnels                    | 1 000          |
| 78  | Reprise sur provisions                    | 1 000          |
|     | <b>TOTAL</b>                              | <b>485 349</b> |
| 002 | Excédent reporté                          | 462 929        |
|     |                                           | <b>948 278</b> |

**Chapitre 66** : Charges financières : intérêts annuels de la dette en tenant compte des

conditions bancaires.

**Chapitre 67** : Charges exceptionnelles.

**Chapitre 68** : Dotations aux provisions semi-budgétaires.

**La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 288.020 €.**

## A) Les recettes

Il s'agit des subventions d'investissement perçues et du transfert de la section de fonctionnement pour l'équilibre du budget d'investissement.

## B) Les dépenses

Il s'agit des acquisitions de matériel, de mobilier, d'informatique, de véhicules, d'études et travaux sur structures existantes ou en cours de création.

Les principaux investissements de l'année 2024 sont les suivants :

- Démolition d'une ruine (maison 7 ruelle Jean Lefèvre).
- Création d'une micro-crèche.
- Installation pompe à chaleur secrétariat.
- Création parking alvéolé en lieu et place de la maison du 7 ruelle Jean Lefèvre.
- Entretien espaces verts.
- Réfection voirie.

|    | Dépenses d'investissement   | 2024           |
|----|-----------------------------|----------------|
| 1  | Dépenses obligatoires       | 77 078         |
| 16 | Emprunts et cautions        | 11 000         |
| 21 | Immobilisations corporelles | 199 942        |
|    | <b>TOTAL</b>                | <b>288 020</b> |

|      | Recettes d'investissement  | 2024           |
|------|----------------------------|----------------|
| 1022 | FCTVA                      | 8 730          |
| 1068 | Excédent de fonctionnement | 77 078         |
|      | <b>TOTAL</b>               | <b>85 808</b>  |
| 021  | Virement du fonctionnement | 202 211        |
|      |                            | <b>288 020</b> |

# INFOS MUNICIPALES

---

## DÉLIBÉRATIONS

### 11 avril 2024 :

- Vote des taux d'imposition communaux 2024.
- Vote des subventions 2024.
- Affectation du résultat 2023.
- Vote du budget primitif 2024.
- Vote du compte financier unique 2023.
- Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Réajustement des indemnités de fonction (RIFSEEP).
- Acceptation du don du bois de la famille REDON.

### 23 avril 2024 :

- Réapprovisionnement de la section investissement.
- Ouverture d'un poste d'agent postal en CDD à 16,50 h/sem.

### 16 mai 2024 :

- Dépenses à imputer au chapitre 6232 (Fêtes et cérémonies).

### 18 juin 2024 :

- Ouverture d'un poste de responsable fleurissement - espaces verts agent polyvalent - chef d'équipe en CDD à 35 h/sem.

### 19 juin 2024 :

- Versement de l'excédent du budget eau 2016 en faveur du CUGR.



## ARRÊTÉS

### 25 mars 2024 :

- Refus de transfert de police spéciale (circulation et stationnement).

### 16 avril 2024 :

- Attribution d'un numéro de rue pour le pressoir Beaufort (chemin des Basses Neigettes).

### 17 avril 2024 :

- Attribution d'un numéro de rue pour la maison Defrance (rue du Four).

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL portant sur autorisation de pénétrer sur les propriétés privées du territoire de la Marne n° 2024-286

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

En vue d'exécuter les opérations nécessaires à l'inventaire national du patrimoine naturel en région Grand Est, les agents du service Eau, Biodiversité et Paysages de la direction régionale en charge de l'environnement (DREAL-SEBP) et ceux auxquels cette direction aura délégué ses droits sont autorisés à procéder sur l'ensemble des communes du territoire du département de la Marne, à toutes les opérations nécessaires à la conduite des inventaires visant la connaissance du sol, de la végétation et tout renseignement d'ordre écologique, à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux et, à cet effet, à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations.

La présente autorisation est accordée jusqu'au 31 décembre 2026.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 8 avril 2024

# INFOS MUNICIPALES



Rappel produit

Pour vous débarrasser des punaises de lit, ne vous mettez pas en danger

**SNIPER 1000 EC DDVP® = DANGER**

Contactez le point de vente et rapportez-le pour être remboursé

Si vous voyez ce produit en ligne, en magasin ou sur les réseaux sociaux ne l'achetez pas : c'est un produit interdit !



[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)



Rappel produit

**SNIPER 1000 EC DDVP®**

**= DANGER**

N'utilisez pas ce produit contre les cafards, punaises de lit... Il représente de graves risques pour votre santé

Do not use this product against cockroaches, bedbugs, etc.  
It represents serious risks for your health.



[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)



## Rappel produit



Pour vous débarrasser des punaises de lit, ne vous mettez pas en danger

**SNIPER 1000 EC DDVP® = DANGER**



Privilégiez la lutte physique (mécanique et thermique) par rapport à la lutte chimique



Contactez un professionnel spécialiste de la lutte antiparasitaire, formé et possédant un certificat "Certibiocide"



[economie.gouv.fr/dgccrf](http://economie.gouv.fr/dgccrf)





## **REIMS** BUSINESS

« Grâce à l'aide à l'investissement du Grand Reims, nous avons pu acquérir une nouvelle scie fraise pour notre atelier. »

**Kevin KOPKO**  
Gérant de MSK  
Métallerie-serrurerie à Reims

*Reims Business est un service du Grand Reims*

**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



# COMMISSION FETES, LOISIRS, ÉVÈNEMENTS

**La commission fête, loisirs et évènements du conseil municipal vous propose de retenir quelques dates.**

☺ Chaque mercredi au Foyer Rural :  
17h45-18h45 : Zumba  
*pour danser et s'amuser*



*séance de zumba*

18h45-19h45 : Renforcement musculaire  
*pour se sentir bien dans sa peau*

Activités sportives pour hommes et femmes de tous âges

1 activité = 125 € l'année

les 2 activités = 180 € l'année

Reprise des cours et inscriptions

le mercredi 4 septembre 2024.

Renseignements auprès de **Julie** :

06.33.26.11.37



*dernier cours de l'année...*

☺ samedi 5 octobre 2024 : cochon à la broche au Foyer Rural (réservé aux résidents de Trépail).



☺ samedi 14 décembre 2024 : Noël à Trépail de 15h à 18h : crêpes, chocolat chaud, vin chaud, champagne. Jeu du sapin, groupe musical, chants de Noël des enfants.



**Pensez que le succès dépend de notre présence !**

# CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

## CÉLÉBRATION DE ST VINCENT

Déjà l'année dernière, on avait bouffé le saint. Cette année, c'était l'inverse. Rappelez-vous, on était le samedi 27 janvier...



*Une belle journée ensoleillée...*



- C'est quoi par terre ?
- Rien, l'ombre. Marche pas dessus !
- Pourquoi, c'est dangereux ?



*La tête des gars, on s'en moque...  
mais la brioche !*

*Je n'ai pas dit que les porteurs en avaient !*



*Le groupe 2024 de la Confrérie*

*Sur le sol, ce n'est pas de la neige fondue,  
seulement l'ombre des photographes !*

*Des trucs pas vus depuis à peu près 6 mois...*

*Non mais, t'as vu le ciel ?*

# CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

## UNE NOUVELLE CENTENAIRE TRÉPAILLOTTE

C'est le 26 mars 2024 que Madame Pierrette DARREYE née CHEMINON, entourée de sa famille, de ses amies résidentes de l'EHPAD Fondation Duchatel de Verzenay et de l'équipe d'animation de la résidence a soufflé ses **100 BOUGIES**.



Une médaille lui a été offerte ainsi que des fleurs de la part du village de Trépail.



Elle a trinqué joyeusement avec tout le monde (et il y avait beaucoup de monde). C'était un bon moment de convivialité.



*Un peu d'état-civil : elle est née le 24 mars 1924 et est la fille de Lucien CHEMINON et de Léone JACQUEMINET. Elle s'est mariée le 4 décembre 1951 à Trépail avec Jean DARREYE, un Villeriot. Elle est veuve depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003.*

# CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

## LA GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS (manifestation préolympique)

La grande randonnée vers Paris est passée par Trépail.

Deux options possibles :

Le samedi 27 avril de Condé vers Trépail pour une distance de 16,1 km.

Le dimanche 28 avril de Trépail vers Mutigny pour une distance de 17,7 km.

C'est de Condé que quelques trépaillottes et trépaillots ont joué le jeu. C'est dans une bonne ambiance et sous le soleil que ces motivés ont marché jusqu'à Trépail avec une vingtaine d'autres marcheurs venus de différents coins de la Marne.



Le lendemain, c'est de Trépail que sont partis d'autres marcheurs vers Mutigny. Ils étaient très contents de l'accueil.



# CELA S'EST PASSÉ À TRÉPAIL

## CÉRÉMONIE ARMISTICE 8 mai

*Tout le monde est sur le pont pour le défilé.  
Même la météo est de la partie.*



*Les 3 Coteaux sont représentés...  
suivis par le conseil municipal.*



*On ne tape pas sur le micro,  
il suffit de mettre sur ON  
et d'attendre un peu !*



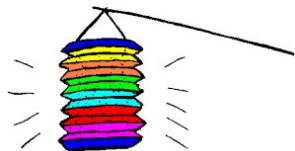
*Le mot des Anciens Combattants est lu par  
une jeune qui n'a pas bafouillé.  
Bravo aux parents !*

# IL VA S'EN PASSER DES CHOSES

## CALENDRIER des MANIFESTATIONS 2024

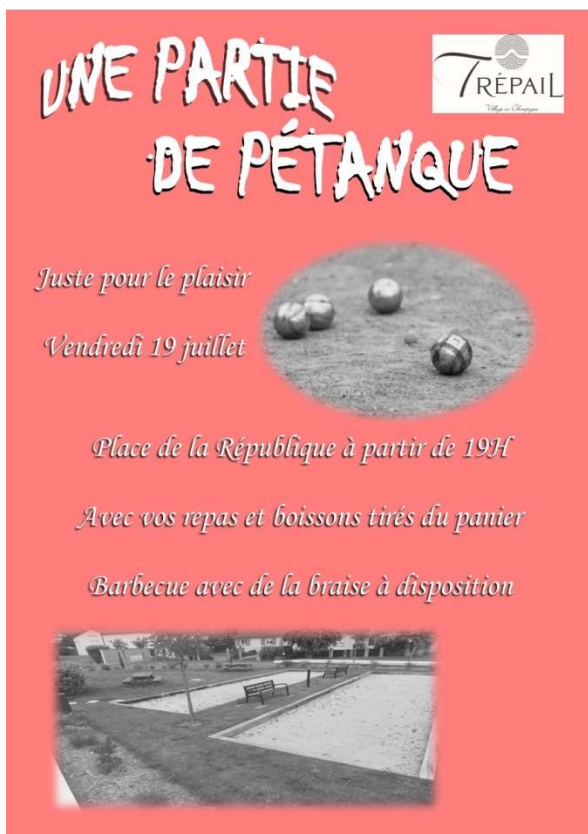
### JUILLET

**samedi 13** : Retraite aux lampions (rassemblement à 22h30) et feu d'artifice (à 23h00)



Et à l'issue, verre de l'amitié au Foyer Rural

**vendredi 19** : Soirée pétanque au boudrome de la place de la République



**UNE PARTIE DE PÉTANQUE**

TRÉPAIL

*Juste pour le plaisir*

*Vendredi 19 juillet*

*Place de la République à partir de 19H*

*Avec vos repas et boissons tirés du panier*

*Barbecue avec de la braise à disposition*

**les 20, 21 et 22** : Fête Patronale



*programme complet page suivante...*

### OCTOBRE

**samedi 5** : Opération « Coteaux Propres » durant la matinée

Cochon à la broche au Foyer Rural le soir (après l'apéro)



*Pas eu de bol, celui-là...*

### NOVEMBRE

**lundi 11** : Commémoration du 11 novembre 1918

### DÉCEMBRE

**samedi 14** : « Noël à Trépail » sur la place de la Mairie

# IL VA S'EN PASSER DES CHOSES

## FÊTE PATRONALE



samedi 20 juillet

MANÈGES ET BOUTIQUES

DE 16H À 19H.

BUVETTE, MANÈGES, BOUTIQUES ET  
BAL À PARTIR DE 21H.

dimanche 21 juillet

MANÈGES, BOUTIQUES ET BUVETTE  
DÈS 16H.

ANIMATION MUSICALE  
DE 17H30 À 19H PAR



BAL À PARTIR DE 19H.

lundi 22 juillet

MANÈGES, BOUTIQUES ET BUVETTE  
DÈS 16H.

LUNDI 22 JUILLET 2024

#OLYMPIADES #FETEATREPAIL

de 10 à 80 ans à partir de 17h



INSCRIPTION GRATUITE PAR SMS AU 06.48.24.68.14

CONDITIONS REQUISES :

- AVOIR MINIMUM 10 ANS
- CRÉER VOTRE TEAM DE 5 PERSONNES
- NE PAS SE PRENDRE AU SÉRIEUX
- S'INSCRIRE AVANT LE VENDREDI 12 JUILLET

BAL À PARTIR DE 19H.

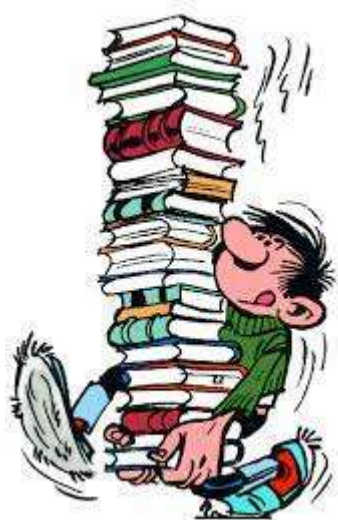


# BIBLIOTHEQUE DE TREPAIL

---



La bibliothèque sera fermée durant les vacances d'été du mardi 9 juillet au mardi 3 septembre.



Mais si vous avez besoin de livres pendant juillet et août, vous pouvez nous appeler pour prendre rendez-vous.

Catherine GUÉBELS

06.85.20.93.69

Myriam BEAUFORT

06.47.36.07.58

Pascale REDON

06.79.69.17.41

Les responsables de la bibliothèque réitèrent leur demande :

## NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES

pour pouvoir continuer de faire vivre notre bibliothèque.





# CONFRERIE SAINT VINCENT

---



La Confrérie de votre commune tenait à vous informer que la célébration de Saint Vincent aura lieu le samedi 25 janvier 2025. Vous pouvez d'ores et déjà bloquer cette date.



Nous tenions à remercier tous les habitants de Trépail pour leur participation ainsi que pour les cotisations demandées. Cette contribution restera, pour cette année, identique aux années précédentes (15 € par habitation). Celle-ci nous permet d'organiser au mieux cette journée. Le repas du soir se fera toujours sur inscription.

Un petit mot sur la campagne 2024, une année encore bien compliquée. Un automne bien arrosé, un hiver doux, un travail de la taille et du liage fatigant, épuisant suite à une terre grasse à cause du labourage et des pluies successives.

Arrive le printemps : « Orage en avril, remplis tes barils ». Ce dicton s'annonce prometteur mais est-il encore d'actualité à notre époque ? Nous passons au travers des gelées, des orages mais nous subissons fin mai une forte attaque de mildiou avec une fleur qui traîne dans le temps, cela est inquiétant. La récolte se veut déjà compromise.

Ne baissons pas les bras, les tracteurs sortent régulièrement pour essayer de contrôler ce champignon qui peut faire tant de mal à nos cultures.

Notre Saint Patron veille sur nous, l'été que nous attendons tous va arriver et favoriser le développement de nos raisins pour une vendange de qualité que nous espérons tous.

Pétillantes salutations.

Adrien REDON  
Président de la Confrérie

## SAISON 2024 / 2025

dim 6 octobre 2024  
CO CHÂLONS - TRÉPAIL

dim 13 octobre 2024  
CHEM. CHÂLONS - TRÉPAIL

dim 20 octobre 2024  
ÉTOGES - TRÉPAIL

dim 27 octobre 2024  
AY - TRÉPAIL

dim 3 novembre 2024  
COMPERTRIX - TRÉPAIL

dim 24 novembre 2024  
La VILLA - TRÉPAIL

dim 1 décembre 2024  
FÈRE-CHAMPENOISE - TRÉPAIL

dim 15 décembre 2024  
FAGNIÈRES - TRÉPAIL

dim 16 février 2025  
BEINE - TRÉPAIL

dim 23 février 2025  
DAMERY - TRÉPAIL

dim 23 mars 2025  
TRÉPAIL - COMPERTRIX

dim 13 avril 2025  
TRÉPAIL - AY

dim 27 avril 2025  
TRÉPAIL - DAMERY

dim 4 mai 2025  
TRÉPAIL - CO CHÂLONS

dim 11 mai 2025  
TRÉPAIL - FAGNIÈRES

dim 18 mai 2025  
TRÉPAIL - FÈRE-CHAMPENOISE

dim 25 mai 2025  
TRÉPAIL - BEINE

dim 1 juin 2025  
TRÉPAIL - La VILLA

dim 15 juin 2025  
TRÉPAIL - CHEM. CHÂLONS

dim 22 juin 2025  
TRÉPAIL - ÉTOGES



# LE CLUB DES GALIPES



CLUB  
DES GALIPES

MAIRIE DE TREPAIL  
51380 TREPAIL



**Bonjour à tous les adhérents, aux Trépaillottes et Trépaillots.**

L'animation du Club a toujours lieu au Foyer Rural Claude Beaufort les mardis après-midi. Nous sommes une quinzaine de personnes qui nous réunissons le mardi après-midi : avis aux amateurs pour passer un agréable moment.

Les activités du Club depuis le début 2024 se résument ainsi :

- le 28 janvier, la Galette des Rois.
- le 25 février, l'Assemblée Générale.
- le 13 juin, un petit voyage en Lorraine : visite de la cristallerie LEHRER et du plan incliné de Garrebourg (Moselle) avec un bon repas à midi ; un car complet grâce à Mme Pascale REDON que je tiens à remercier de son dévouement pour cette sortie.

Malgré le mauvais temps que l'on a subi, le Club des Galipes vous souhaite un meilleur temps pour finir l'année.

le président  
Daniel LECLERC

## Balade dans le monde du cristal

Le projet proposé dans le T.I. de janvier 2024 d'une visite dans la cristallerie où travaille (mon) Valentin depuis 14 années (déjà) s'est réalisé le 13 juin. Nous étions 48 de Trépail, Villers, Vaudemange et Billy. Super journée, super ambiance et en plus le soleil.



*Ce n'est que le début... et il est 15:46.*



*Et là, il est 16:42, voici le résultat !*

*Pascale REDON*

# ASA DE TRÉPAIL



**Bonjour à tous,**

L'étude de conception d'un schéma d'aménagement hydraulique sur le vignoble de TRÉPAIL vient de se terminer. J'en ai reçu le rapport il y a quelques jours.

Le syndicat a travaillé tout cet hiver sur cette étude.

Dans un premier temps il a fallu faire l'état des lieux, analyser la situation actuelle, prendre en compte les milieux naturels et remarquables, le plan de prévention des risques naturels et glissements de terrain. Ensuite, analyser les axes de ruissellement potentiels, en suivant la logique géologique : l'eau s'écoule toujours de l'amont vers l'aval, en suivant les vallons existants !

Bien sûr, à certains endroits, le vigneron a plus ou moins dévier ou canaliser ces eaux de ruissellement, principalement dans un souci de sécurité. Les petits enjambes que nous possédions depuis les années 1960 n'étaient pas très stables et il ne fallait pas un gros trou pour les retourner. Bien sûr ces éléments ont été pris en compte.

Après avoir fait ce bilan, nous avons identifié 11 secteurs d'aménagement, ayant pour but d'améliorer la qualité des chemins, de protéger le village et les CD des inondations.

Certaines options n'ont pas été retenues essentiellement pour des contraintes

structurelles : les terrains ne nous appartiennent pas, il faut passer dans les exploitations, le coût des travaux en serait trop important, etc.



Mais au vu des aléas climatiques que l'on peut voir un peu partout dans les régions et les dégâts occasionnés, il faudra garder ces options en mémoire, en espérant ne pas en avoir l'utilité.

Les contraintes budgétaires, principalement dans un souci de proposer une redevance acceptable, ne pourront pas nous permettre de réaliser tous ces travaux en une fois. Il faudra faire des choix et établir des priorités.

Cette étude hydraulique très complète n'est pas faite pour durer 5 ou 10 ans, mais pour une période beaucoup plus longue (20 ou 30 ans, voir plus).

Donc dans les mois à venir, nous allons travailler sur ces choix, établir un axe de priorités afin de réaliser le maximum d'amélioration sans tomber dans des abus.

Nous en reparlerons lors de nos prochaines Assemblées Générales.

Ce sera vous qui choisirez alors ce que nous mettrons en place comme travaux et établirez le montant de redevance que vous jugerez acceptable.

Vous pouvez me poser toutes les questions qui vous semblent problèmes, j'essaierai d'y répondre du mieux possible.

le Président  
Jean-Max DEFRANCE

# LA RUBRIQUE A PASCALE

---

## LE RENDEZ-VOUS DU LUNDI

Plus difficile pendant les vacances scolaires car beaucoup d'entre nous ont des petits à garder mais toujours possible pour celles et ceux qui sont libres.

RV : 14h place de la Mairie  
Pour infos : Pascale 06.79.69.17.41



## LE BOULODROME

Le joli coin pétanque, place de la République, est depuis juin clôturé :

**INTERDIT AUX CHIENS**

Il fallait bien trouver un moyen de leur interdire l'entrée, marre d'y trouver des crottes.



## LES FLEURS

En cas de grosses chaleurs (non je ne rigole pas), merci d'arroser près de chez vous les plantations de vivaces dans les gros contenants de la commune. En effet, ce sont des vivaces qui ne réclament pas beaucoup d'eau, mais la première année il leur en faut quand même pour bien s'enraciner. Jusqu'ici, elles n'en manquent pas, mais la météo peut changer !!!!!!!!!!!!!



Merci aussi d'en mettre (de l'eau) dans les petites jardinières. Nous avons tous besoin d'un peu de couleurs.

Pascale REDON  
06.79.69.17.41



# AVEC LE PARC NATUREL REGIONAL...



## ESSENCES D'ARBRES PRÉSENTES À TRÉPAIL

La commune de Trépail est bordée au Nord par le massif forestier de la Montagne de Reims. Dans ce massif, on distingue plusieurs forêts publiques et privées, à savoir :

- La forêt communale de Trépail de 151,64 ha ;
- La forêt domaniale de Verzy d'une superficie de 145,92 ha sur le territoire de la commune ;
- La forêt de l'Hôpital de Verzenay de 0,19 ha ;
- Les forêts privées représentant 51,58 ha.

Au sein de ce massif forestier se trouvent différents types de boisements, spécifiques à l'exposition et à la nature du sol.

Comme sur toutes les communes du Parc où ce plateau est présent, on retrouve un peuplement forestier riche, avec une diversité d'essences feuillues.

Plusieurs habitats forestiers se côtoient, selon la topographie. Sur les sols limono-sableux, se rencontre la hêtraie-chênaie acidiphile dominée par le Hêtre

commun, le Chêne pédonculé ou le Chêne sessile, accompagnés d'autres espèces comme le Bouleau verruqueux ou encore le houx. En condition plus hydromorphe, autrement dit un sol gorgé en eau, la chênaie pédonculée-boulaie se développe, caractérisée par la présence de la Molinie bleue et la Fougère aigle.



Au niveau de pentes moins marquées que celles où se développent les boisements thermophiles, apparaissent la hêtraie et la chênaie-charmaie neutrophile. Elles sont caractérisées par la présence de Chêne sessile, de Charme et de Hêtre commun, accompagnées par d'autres espèces telles que le Noisetier ou l'Érable champêtre.



# AVEC LE PARC NATUREL REGIONAL...

En lisière du plateau forestier, au niveau de pentes escarpées, des boisements thermophiles se développent sur des sols calcaires, bien exposés au soleil. Ils sont caractérisés par la présence de Chêne pubescent, de Hêtre, de Charme et ponctuellement de Pin sylvestre. Les alisiers sont également présents dont l'Alisier de Reims, essence endémique de la Montagne de Reims. On y retrouve des arbustes typiques de ce type de milieu, que sont le Genévrier commun, le Cerisier de Sainte Lucie, le Nerprun purgatif, la Viorne lantane.



Deux espèces d'arbres présentes sur la commune sont dites remarquables au vu de leur rareté et de leur statut de protection :

- L'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*), considéré comme très rare à l'échelle de l'ancienne Champagne-Ardenne et protégé au niveau national ;
- L'Alisier de Reims (*Sorbus remensis*) cité plus tôt, considéré comme extrêmement rare en Champagne-Ardenne et classé « vulnérable » sur la liste rouge régionale.

Voici ci-dessous la liste d'autres essences pouvant être observées sur la commune :

- Alisier torminal, *Sorbus torminalis*
- Aubépine à deux styles, *Crataegus laevigata*
- Aubépine à un style, *Crataegus monogyna*
- Aulne glutineux, *Alnus glutinosa*
- Bouleau verruqueux, *Betula pendula*
- Charme, *Carpinus betulus*
- Châtaignier, *Castanea sativa*
- Chêne sessile, *Quercus petraea*
- Chêne pédonculé, *Quercus robur*
- Cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*
- Épicéa commun, *Picea abies*
- Érable champêtre, *Acer campestre*
- Érable plane, *Acer platanoides*
- Érable sycomore, *Acer pseudoplatanus*
- Frêne commun, *Fraxinus excelsior*
- Hêtre, *Fagus sylvatica*
- Noisetier, *Corylus avellana*
- Peuplier Tremble, *Populus tremula*
- Pin sylvestre, *Pinus sylvestris*
- Tilleul commun, *Tilia x europaea*

**Montagne de Reims**  
PARC NATUREL REGIONAL

**Fanny Bouquin**  
Chargée d'étude  
Trame verte et bleue/Natura 2000  
Standard : 03 26 59 44 44  
E-mail : f.bouquin@parc-montagnedereims.fr

Parc  
naturel  
régional  
de la Montagne  
de Reims

Chemin de Nanteuil | 51480 Pourcy  
www.parc-montagnedereims.fr



# PENSE-BETE

## Mairie de Trépail

secrétariat ouvert  
le mardi et le jeudi  
de 17h à 19h.  
tél. 03 26 57 05 55  
[mairie.trepail@wanadoo.fr](mailto:mairie.trepail@wanadoo.fr)  
port. 06 78 51 31 17 (maire)

## Agence Postale Communale

6, rue de la Mairie  
ouverte du lundi au vendredi  
de 15h30 à 18h30  
et 1 samedi sur 2 de 9h à 12h.  
tél. 09 79 21 08 02  
[ap.trepail@laposte.fr](mailto:ap.trepail@laposte.fr)

## Foyer Rural

rue Saint Vincent  
réservations  
au secrétariat de mairie  
resp : Brice BEAUFORT  
port. 06 31 37 38 30

## Bibliothèque

resp : Marie-Catherine GUÉBELS  
port. 06 85 20 93 69  
[biblitrepail51@gmail.com](mailto:biblitrepail51@gmail.com)  
tél. biblio 06 72 72 72 53  
ouverte  
le mardi de 17h30 à 18h30  
et le samedi de 10h30 à 11h30.

## Sapeurs-Pompiers

chef de centre :  
Christophe VARLOT  
tél. 06 80 18 74 64  
en priorité le **18** ou le **112**

## Cimetière

resp : Cyril BEAUFORT  
6, rue de la Source  
port. 06 08 53 99 71  
suppl : Brice BEAUFORT  
port. 06 31 37 38 30

## Ordures ménagères

ramassage des containers  
**bordeaux** :  
le mardi matin  
(sortie le lundi soir)  
ramassage des containers  
**jaune** :  
le vendredi matin  
(sortie le jeudi soir)

## Déchèterie

à Villers-Marmery  
ouverte les lundi et mardi  
de 14h à 18h,  
les mercredi et vendredi  
de 9h à 12h,  
les jeudi et samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## Infirmière à domicile

Laurence SÉQUEVAL  
port. 06 48 09 31 40

## Aire de camping-cars

place des Goulots  
aire technique : vidange et  
remplissage en eau potable

## Associations :

### Comité Saint Vincent

pdt : Adrien REDON

### Société de Chasse

pdt : José RENAUDIN

### Club des Galipes

pdt : Daniel LECLERC

### Comité d'Animation Villageoise de Trépail (CAVT)

pdt : Michaël BARBIER

### Association Sportive de Trépail (AST)

foot vétérans  
pdt : Marc LEMOINE

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

pdt : Julie VARLOT

### Association des Parents Motivés de l'Orme

pdt : Sonia LAPIE

### Section Locale du Syndicat Général des Vignerons

pdt : Elyesse GABRIEL  
[sectionlocale.trepail@orange.fr](mailto:sectionlocale.trepail@orange.fr)

## ASA Trépail

pdt : Jean-Max DEFRANCE

## Et à votre disposition :

### Acolyance Vigne

rue de la Liberté  
ouvert du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et  
de 13h30 à 17h30  
tél. 03 26 57 05 12

### Boucherie itinérante

« Assailly »  
le mardi  
et le vendredi

### Acras

#### « Les Délices de Gwadana »

sur la place le samedi matin  
les semaines paires  
de 9h30 à 12h30  
sur commande  
tél : 07 61 14 81 39

### PizzaO Box

pizzas à emporter  
devant le Foyer Rural  
24h/24 – 7j/7

### Le M street food truck

spécialités américaines, burgers  
et frites maison  
sur la place  
tous les samedis à partir de 18h  
tél : 06 52 50 03 15

*Un grand merci à Daniel  
BERTRAND, à Pascale et aux  
autres personnes pour leurs  
clichés en couleurs. Sans vous...*

*Si vous désirez faire paraître un  
article dans Trépail Info, ou  
apporter des remarques, merci de  
nous contacter au secrétariat de  
Mairie.*

*Commission communication :  
Brice BEAUFORT, Pascale REDON*



*bouh !*